

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Conformément à ce qui vous avait été annoncé, j'ai le plaisir de vous confirmer que le rapprochement des Services de Santé au Travail Interentreprises des secteurs de Cognac SISTAC, et d'Angoulême SISTA, a été approuvé par les assemblées générales extraordinaires de chaque entité et devient effectif au 30 juin 2022.

Ainsi, à compter de cette date, les entreprises adhérentes du département de la Charente et leurs salariés ont un seul prestataire :

**Le Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises 16 - SPSTI 16.**

Par ailleurs, le Conseil d'administration nouvellement désigné m'a accordé sa confiance en m'élisant Président du SPSTI 16. Durant ce mandat, j'aurai donc la joie de participer à l'action de ce service et plus particulièrement d'épauler notre Directrice générale, Mme Fanny Pignier, afin que nous puissions ensemble améliorer la qualité des prestations fournies et vous satisfaire au mieux.

Une première étape va consister à la mise en place d'un nouvel outil informatique moderne et puissant afin notamment de « digitaliser » notre service et améliorer la fluidité des communications.

En vous remerciant de votre coopération et comptant sur votre soutien, veuillez agréer, Chère Adhérente, Cher Adhérent, l'expression de mes sentiments distingués.

Laurent Charvin,  
Président du Conseil d'Administration

